

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

6n – Tableau de surface des zones

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	20/06/2019	07/11/2024	04/12/2025

Zone	Libellé	Surface en ha
A	Zone agricole générale	21407,8
AP	Secteur agricole destinée à la préservation des paysages identitaires	458,5
AR	Secteur agricole dédié à la recherche et à l'enseignement	6,8
AV1	Secteur agricole dédié aux terrains familiaux	1,4
AV2	Secteur agricole dédié aux aires d'accueil des gens du voyage	2,1
AY	Secteur agricole liée aux activités économiques industrielles et/ou artisanales isolées et de faible ampleur	14,4
TOTAL A		21890,9
N	Zone naturelle générale	21532,6
NEr	Secteur dédié à l'implantation de dispositifs de production d'énergies renouvelables	111,8
NH1	Secteur dédié aux résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs	2,5
NH2	Secteur dédié aux résidences légères de loisirs sans fondation	3,9
NK	Secteur destiné aux locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés	6,0
NL	Secteur dédié à des espaces naturels de loisirs et à des équipements publics de loisirs	91,5
NP	Secteur dédié à la valorisation du patrimoine bâti remarquable	19,9
NT	Secteur dédié à l'hébergement touristique et aux activités de loisirs	28,9
TOTAL N		21797,2
UA1	Secteur urbain central des polarités principales	171,1
UA2	Secteur urbain central des autres communes	224,6
UA4	Hameau ancien avec valeur architecturale et/ou patrimoniale	44,5
UB1	Secteur urbain périphérique des polarités principales	276,7
UB2	Secteur urbain périphérique des autres communes	454,8
UB3	Hameau lié à un développement urbain récent avec possibilité de densification	38,5
UB4	Hameau lié à un développement urbain récent	86,2
UYa	Secteur urbain associé au Parc d'activités des Portes de l'Anjou (Durtal), destiné aux activités économiques de grandes ampleurs	65,4
UYb	Secteur urbain destiné aux activités économiques d'ampleur intermédiaire	350,6
UYc	Secteur urbain destiné au développement mixte des activités économiques dont le commerce	5,6
UZ	Zone dédiée à l'aéroport Angers-Marcé et au Parc d'activité associé	247,3
TOTAL U		1965,1
1AUd	Zone à urbaniser à vocation mixte, périphérique d'une centralité d'un bourg	4,6
1AUe	Zone à urbaniser à vocation dominante d'équipements collectifs	3,2
1AUh	Zone à urbaniser à vocation dominante d'habitat	52,7
1AUy	Zone à urbaniser à vocation économique	24,6
2AU	Secteur d'urbanisation future à moyen/long terme	31,9
TOTAL AU		117,0
TOTAL		45770,2